



Création de compte G Suite pour l'Éducation

Autorisation parentale et document d'information



G Suite pour l'Éducation offre la possibilité d'utiliser différents types d'applications, extensions ou modules. Une application peut prendre diverses formes: logiciel en ligne, traitement de texte, exerciceur, dictionnaire, plateforme de collaboration, média d'information, plateforme sociale, etc. Cependant, afin de pouvoir utiliser ces applications, il est requis qu'un usager possède un compte G Suite pour l'Éducation fourni et administré par la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys.

La Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys et l'École secondaire Félix-Leclerc utilisent la G Suite pour l'Éducation avec leurs élèves. Votre enfant et ses pairs auront donc accès, tout au long de leur parcours scolaire, à ces outils dans un contexte d'apprentissage. Les enseignants leur proposeront diverses tâches et projets qui nécessitent l'usage ou la consultation de ces ressources par le biais d'un ordinateur, d'un Chromebook, d'une tablette ou d'un appareil électronique.

Avec un compte G Suite pour l'Éducation l'utilisateur obtient, entre autres, une adresse courriel, une solution de stockage de données (Google Drive) et un accès aux applications de la G Suite. De plus, l'utilisateur a accès au magasin en ligne (<https://chrome.google.com/webstore>) afin de télécharger des applications partenaires favorisant ses apprentissages. Par exemple: le tableau collaboratif [Padlet](#), l'application de création de cartes conceptuelles [Mindomo](#) et l'application mathématique [Géogebra](#). En aucun cas, l'utilisateur n'aura à déboursier pour le téléchargement de ces applications partenaires et une supervision des administrateurs est possible au besoin.

Tous les acteurs impliqués s'engagent à mettre en garde et à guider les élèves dans l'adoption de pratiques éthiques et sécuritaires relativement aux différents médias et outils en question. Par exemple, par l'utilisation de contrat de classe, l'écoute de vidéo et la réalisation d'activités reliées aux bons comportements à adopter sur le web.

Parallèlement, nous vous encourageons à jouer un rôle actif dans le développement d'une saine culture technologique chez votre enfant.

Document d'informations complémentaires sur la G Suite pour l'Éducation

Ce document a pour but de vous expliquer les outils ainsi que les services qui sont utilisés

La CSMB a prédéfini les permissions de certains services que vous trouverez dans le tableau ci-dessous:

Services contrôlés par la CSMB	Niveau secondaire
Courriel (gmail)	oui
Drive (Docs, Sheets, Slides)	oui
Hangouts	non
Calendrier	oui
Classroom	oui
Sites	oui
Création de chaînes YouTube	non

Descriptions:

- **Courriel:** Adresse de courriel (@ggl.csmb.qc.ca), fournie et supervisée par la CSMB
- **Drive (Docs, Sheets, Slides):** Suite de logiciels pour le traitement de texte, de données et de présentations directement en ligne. De plus, c'est un espace de stockage illimité pour conserver les divers documents et éléments multimédias.
- **Hangouts:** Application de visioconférence (vidéo, message écrit, partage d'écran, etc.)
- **Calendrier:** Calendrier individuel où l'élève peut planifier et organiser son travail.
- **Classroom:** Espace sécurisé par la CSMB de création et organisation rapide des devoirs et de communication avec les élèves.
- **Sites:** Création de sites Web (privé ou public) .

Ces outils sont accessibles à partir de n'importe quel appareil connecté à Internet, et ce, en tout temps, ce qui favorise la collaboration et le suivi entre l'école et la maison. Grâce à ces outils, les élèves pourront créer, éditer et partager des fichiers en collaboration ainsi que communiquer par courrier électronique avec d'autres élèves et les enseignants.

Comment la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys et Google sont reliés entre eux?

C'est Google qui accorde à la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys l'accès à ses services Internet, ses applications et son service de stockage Drive. Même si ces services sont hébergés sur des serveurs externes à la CSMB, la Commission scolaire a la pleine capacité de gérer les utilisateurs, les groupes et les paramètres, tout comme d'autres systèmes hébergés localement. Cela signifie que la CSMB peut accorder et retirer l'accès des utilisateurs et contrôler d'autres paramètres (bloquer l'accès à certains sites ou applications, impossible de changer le mot de passe, sécurité des appareils, etc.) afin de maintenir un environnement de collaboration sécuritaire pour les élèves, les enseignants et les autres utilisateurs.

Pourquoi utiliser la G Suite pour l'Éducation?

- Offrir un environnement technologique simple d'utilisation et de gestion pour l'ensemble des utilisateurs du service G Suite pour l'Éducation, contrôlé par la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys. Cet environnement est davantage propice à l'apprentissage de comportements éthiques et sécuritaires sur le web.
- Fournir aux élèves l'accès à des outils technologiques gratuits, pédagogiquement rentables et conçus pour la collaboration entre les élèves et les enseignants.
- Offrir la possibilité aux élèves de travailler sur leurs documents à la fois à l'école et à la maison à tout moment et en tout lieu, peu importe l'appareil connecté à Internet.
- Faciliter le travail "sans papier" entre les élèves et les enseignants.
- Fournir à l'élève un espace de stockage à long terme pour le temps de ses études à la CSMB.
- Réaliser des économies potentielles en termes d'achats de logiciels, de stockage de documents et de ressources informatiques.

Quels renseignements personnels sont accessibles à Google?

Les termes du contrat entre Google et la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys stipulent que celle-ci doit obtenir une autorisation parentale pour l'utilisation des services de la G Suite pour l'Éducation. Aucun renseignement personnel concernant l'élève ne sera communiqué par la CSMB à Google.

Ressources pour les écoles et les parents :

- La page sur la fiabilité des outils de G Suite pour l'Éducation répond à beaucoup de questions fréquentes concernant la confidentialité et la sécurité.
https://www.google.com/intx/fr_be/edu/trust/
- L'Avis de confidentialité de G Suite pour l'Éducation décrit la manière dont les produits et services Google collectent et utilisent les informations issues de comptes G Suite pour l'Éducation.
https://gsuite.google.com/terms/education_privacy.html
- Les engagements juridiques de Google concernant les services principaux de G Suite pour l'Éducation et les services complémentaires sont consultables dans notre centre d'aide.
<https://support.google.com/a/answer/6356441>
- Notre Guide de confidentialité des produits détaille les mesures de protection de la vie privée utilisées par les produits Google.
<https://www.google.com/intl/fr/policies/technologies/product-privacy/>